

Intitulé du projet : SENESAM - Développement d'un Service d'Information de Marché pour la FENPROSE au Sénégal

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Sénégal	6000 €/an	Analyse de marché / Conseil en commercialisation / Expertise TIC	OIF, AFD - Agence Française de Développement	janvier 2013 - janvier 2018

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

L'objectif général du projet est l'amélioration de la compétitivité, la rentabilité et la capacité à gérer les risques commerciaux des petits producteurs agricoles et acteurs de la filière sésame (puis anacarde à partir de 2015) au Sénégal grâce à un service d'intelligence économique engagée fondé sur une expertise de cette filière à forte croissance et forte valeur ajoutée

Objectifs spécifiques

Mise en place d'un service d'information et de conseil commercial au Sénégal sur la filière sésame à la demande et en partenariat avec la FENPROSE - Fédération Nationale des Producteurs de Sésame

Bénéficiaires

La fédération FENPROSE, les 10 OP membres de la fédération et environ 6000 producteurs de sésame membres des OP

Résultats

- R1.** Amélioration de la commercialisation
- R2.** Minimisation des risques
- R3.** Augmentation des revenus
- R4.** Amélioration des relations entre acteurs

Activités

- A1.** Le service d'information combine analyse des marchés, conception de conseils engagés, adaptés aux utilisateurs (producteurs, PME, institutions) et souplesse technologique
- A2.** Il s'appuie sur un principe de formation, d'information et de conseils regroupés au sein d'un service d'intelligence économique
- A3.** La formation renforce les capacités de l'institution FENPROSE à l'utilisation d'une information pour la prise de décision
- A4.** La majorité du service au Sénégal est assurée par les OPA de la FENPROSE (collecte des prix, diffusion d'information, conseil interne...), qui en retour reçoivent une information décryptée sur l'état du marché et qui touche directement plus de 6000 producteurs
- A5.** Ainsi, avec un coût d'intervention très réduit, le conseil agricole créé possède un potentiel de pérennisation bien plus important tant sur le plan financier que sur le renforcement des compétences locales